



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le lundi 6 décembre 2021 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

La mairesse Andrée Dubé
Les conseillers et conseillères :
Siège no 1 Claudia Beaulieu Siège no 4 Richard B. Dubé
Siège no 2 Carole Desbiens Siège no 5 Nicholas Dubé
Siège no 3 Stéphanie Caron Siège no 6 Jocelyn Pelletier

Les membres présents forment quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Michael Marmen, directeur général est aussi présent ainsi que (2) autres personnes dans l'assistance.

La séance débute par le mot de bienvenue de la mairesse.

21-12211 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé par Claudia Beaulieu, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été affiché sur la page Facebook et le site web de la Municipalité. Une copie a aussi été postée à chacune des résidences de la municipalité. Finalement, chaque personne présente dans l'assistance a reçu une photocopie.

21-12212 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

21-12213 Comptes du mois de novembre 2021

La liste des comptes du 30 novembre a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 2 novembre et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Richard B. Dubé, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 30 novembre 2021	158 541,03\$
Comptes payés d'avance	<u>166 540,48\$</u>
TOTAL	<u><u>325 081,51\$</u></u>

21-12214 Rapport trimestriel et bilan

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé par Jocelyn Pelletier, le conseil accorde une dispense de lecture du rapport trimestriel et du bilan au 30 novembre 2021 au directeur général, Michael Marmen.

21-12215 Grille salariale 2022-2024

Ce point de résolution sera traité en janvier 2022.

21-12216 Calendrier des séances du conseil 2022

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses



séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Stéphanie Caron, il est résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui débuteront à 19h30:

- Mardi 18 janvier
- Lundi 7 février
- Lundi 7 mars
- Lundi 4 avril
- Lundi 2 mai
- Lundi 6 juin
- Mardi 5 juillet
- Lundi 22 août
- Mardi 6 septembre (fête du Travail)
- Mardi 4 octobre
- Lundi 7 novembre
- Lundi 5 décembre

21-12217 Liste des personnes endettées envers la Municipalité

Conformément à l'article 1022 du Code municipal, le directeur général dépose les listes suivantes aux membres du conseil.

- Liste des personnes endettées envers la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, le total à recevoir en taxes est de 91 162.56\$ dont 4 515.04\$ en intérêts :
- Liste des autres factures autres que les taxes 7 809.75\$ et intérêts 1 097.53\$ pour un total de 8 907.28\$:

Sur la proposition de Claudia Beaulieu, appuyée par Richard B. Dubé, il est résolu unanimement qu'avant le 12 décembre 2021, les comptes qui comporteront des sommes antérieures au 31 décembre 2021, qui n'auront pas respecté leur entente doivent être envoyés à la MRC de Témiscouata pour la vente prévue en mai 2022, selon la procédure prévue par la loi.

Michael Marmen, directeur général est mandaté pour assister à la vente pour taxes afin d'acquérir les immeubles au nom de la Municipalité, s'il n'y a pas de preneur ou si les montants sont suffisants.

21-12218 Nomination annuelle des membres du Conseil Consultatif d'Urbanisme

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est constitué de cinq (5) membres, dont deux (2) membres du conseil municipal et de trois (4) résidents incluant, lorsque c'est possible, un producteur agricole et un producteur forestier;

ATTENDU QUE les membres du comité doivent être nommés par résolution à la séance ordinaire de chaque année;

Sur la proposition de Stéphanie Caron, appuyée par Jocelyn Pelletier, il est résolu unanimement que le conseil nomme les personnes suivantes au comité consultatif d'urbanisme.

- Robin Ouellet, producteur agricole;
- Patrick Rioux, producteur forestier;
- Richard B. Dubé, conseiller municipal;
- Nicholas Dubé, conseiller municipal;
- Viateur Dubé, résident.

21-12219 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément à l'article 358 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.



21-12220 Résolution d'affectation de surplus aux immobilisations

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Jocelyn Pelletier, il est résolu unanimement qu'au 31 décembre 2021, tout financement non utilisé et prévu au budget pour les immobilisations soit affecté au surplus aux immobilisations en 2022.

21-12221 Date de jugement pour les décorations de Noël 2021

Une visite de la Municipalité sera faite par les conseillers Richard B. Dubé et Jocelyn Pelletier le 22 décembre pour prendre les noms des résidents qui auront décoré pour Noël.

Le concours sera fait par tirage au sort et tous dans le même contenant, 10 prix de 20\$ et deux prix de 50\$ pour ceux qui se seront démarqués.

21-12222 Signature de convention d'aide financière PAVL (Programme d'aide à la voirie locale)

Sur la proposition de Jocelyn Pelletier, appuyé par Claudia Beaulieu, il est résolu unanimement d'autoriser Andrée Dubé, mairesse, et Michael Marmen, directeur général, de signer la convention d'aide financière du MTQ pour le compte de la municipalité.

21-12223 Nomination d'un membre du conseil comme délégué substitut au sein de la RIDT

Suite aux élections générales qui ont eu lieu en novembre dernier, sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Richard B. Dubé, il est résolu unanimement de nommer Andrée Dubé, mairesse, comme déléguée substitut au sein de la RIDT. Advenant que la conseillère, Claudia Beaulieu ne puisse agir dans ses fonctions comme déléguée, Andrée Dubé la remplacera.

21-12224 Mallette Comptable et Fiscaliste pour la préparation du rapport financier 2021

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata retienne à nouveau les services de Mallette Comptable et Fiscalistes pour la préparation du rapport financier 2021.

21-12225 Équipements de pompier - résolution numéro 21-09161 - spécification

Considérant la résolution numéro 21-09161, dans laquelle la Municipalité prévoit une dépense de 69 059.73\$ pour l'achat d'appareils respiratoires pour les services incendies;

Considérant que la résolution prévoyait que le montant utilisé pour cette dépense serait pris à partir du poste budgétaire numéro 72-220-00-725 et des surplus libres.

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyé par Jocelyn Pelletier, il est résolu unanimement d'adopter la présente résolution afin d'amender la résolution numéro 21-09161 et de spécifier que le montant de la dépense réelle est de 58 284\$ payable à partir du poste budgétaire 72-220-00-725 et à partir des surplus affectés en immobilisation incendies.

21-12226 Dépôt du rapport d'audit - Commission municipale du Québec

Le directeur général, Michael Marmen, a transmis les rapports d'audit de la Commission municipale du Québec aux membres du conseil et ces derniers en ont pris connaissance lors de la séance de travail qui s'est tenue jeudi 2 décembre 2021 ;

Les rapports d'audit portaient sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du programme triennal en immobilisation 2021 ;



Cette résolution officialise le dépôt des rapports d'audit et une copie de la résolution sera transmise à la Commission municipale du Québec.

21-12227 Remerciements à nos bénévoles

À l'occasion de la Journée internationale des bénévoles, qui se déroule le 5 décembre de chaque année, la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata aimerait souligner cette journée et remercier ses nombreux bénévoles pour leur implication et leur générosité. Nous sommes privilégiés d'avoir des gens qui ont à cœur le bien-être et le dynamisme de leur communauté. Merci pour votre dévouement!

21-12228 Demande de financement Fonds Jeunesse Témiscouata

Considérant la lettre en date du 16 novembre de la part de l'organisme et considérant les contributions municipales antérieures ;

Considérant que l'organisme octroie des incitatifs financiers pour favoriser le retour de jeunes diplômés dans la région ;

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé par Jocelyn Pelletier, il est résolu unanimement d'appuyer l'organisme *Fonds Jeunesse Témiscouata* et d'octroyer un montant de 185\$, soit l'équivalent de 0,25\$ par habitant.

21-12229 Offre d'achat- tondeuse usagée de marque Honda

Considérant la lettre en date du 24 novembre 2021, dans laquelle un citoyen a offert un montant de 75\$ pour l'achat de la vieille tondeuse Honda du garage municipal ;

Considérant l'annonce fait dans le mistral de septembre dernier ;

Considérant que la Municipalité n'a reçu aucune autre offre pour la tondeuse ;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Jocelyn Pelletier, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepter l'offre d'achat de 75\$ de la part de monsieur Jean-François Dubé.

21-12230 Adoption du budget de la RIDT 2022

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Richard B. Dubé, il est résolu unanimement que les prévisions budgétaires 2022 de la Régie intermunicipale des déchets du Témiscouata soient approuvées telles qu'adoptées par la Régie.

	2021	2022	Différence
Total des recettes/dépenses	4 061 770 \$	5 953 282 \$	- 1 891 512 \$
Total des dépenses à la charge des municipalités	3 718 138 \$	4 061 771 \$	- 343 633 \$
Quote-part ordures et recyclage pour Saint-Honoré (estimation)	78 651 \$	98 311 \$	19 660 \$ Augm. 25 %
Dépenses pour vidange des installations septiques	14 288 \$	15 709 \$	1 421 \$ Augm. 9.95 %

21-12231 Motion de Remerciements à l'égard de l'ancien conseil ainsi que pour le personnel électoral, les électrices et électeurs de la communauté et les candidats et candidates

Le nouveau conseil en place ainsi que l'administration municipale souhaite remercier les anciens membres du conseil municipal pour leur dévouement et leur travail au fil des années pour le compte de la communauté de Saint-Honoré.

Les membres étaient :

- Richard F. Dubé, maire;
- Jimmy Plourde, conseiller 1;



- Carole Desbiens, conseillère 2;
- Laurette Lévesque, conseillère 3;
- Viateur Dubé, conseiller 4;
- Nicholas Dubé, conseiller 5;
- Hugo Tardif, conseiller 6.

Nous tenons aussi à souligner le travail effectué par le personnel électoral qui a travaillé aux élections 2021. Le personnel était composé des personnes suivantes :

- Charlotte Després;
- Rose Lemelin;
- Johanne Richard;
- Nicole Plourde;
- Jocelyne Gagné;
- Céline Nadeau;
- Pierrette Raymond;
- Mélanie Hébert;
- Josée Chouinard.

Le conseil veut aussi féliciter tous les candidates et candidats aux élections (Isabelle Tanguay, Gisèle Lavoie et Simon Leblond) ainsi que tous les électrices et les électeurs qui ont pris le temps d'exercer leur droit de vote.

À chacun de vous, merci pour votre travail et votre implication. Ce fût une élection comme jamais on a vue à Saint-Honoré et bien réussit!

21-12232 *Appui à Re-Source Familles pour la guignolée 2021*

Considérant la demande d'appui de la part de Re-Source Familles pour la guignolée 2021;

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Claudia Beaulieu, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata soutienne cette cause et accorde un montant de 250\$.

21-12233 *Membership – Le Festival Le Tremplin de Dégelis*

Considérant la lettre en date du 22 novembre 2021, dans laquelle *Le Tremplin de Dégelis* sollicite l'aide de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata par l'entremise d'une campagne de membership.

Sur la proposition de Claudia Beaulieu, appuyée par Richard B. Dubé, il est résolu unanimement de retenir une carte de membre pour le compte de la Municipalité au coût de 25\$ pour l'année 2022.

21-12234 *Contribution à l'École Secondaire de Cabano pour l'album des finissantes et finissants*

Considérant la lettre reçue le 30 novembre dernier de la part du comité des finissants 2021-2022 de l'École Secondaire de Cabano, dans laquelle une demande de soutien est adressée à la Municipalité ;

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Stéphanie Caron, il est résolu unanimement d'encourager les finissants et finissantes et de retenir un espace publicitaire de 1/8 de page pour la somme de 30\$.

21-12235 *Demande de la Fabrique pour l'ouverture de la cour de l'Église cet hiver*

Considérant la lettre reçue le 15 novembre 2021, dans laquelle la Fabrique demande l'assistance du service de voirie de la municipalité pour le déneigement de la cour de l'Église ;

Sur la proposition de Jocelyn Pelletier, appuyé par Claudia Beaulieu, il est résolu unanimement d'accepter la demande de la Fabrique et voir au déneigement de la cour de l'Église. Toutefois, les routes et les chemins municipaux demeurent la priorité des services de déneigement. Par conséquent, la Municipalité et le service de voirie ne peuvent garantir le déneigement rapide et immédiat de la cour de l'Église suite à une bordée de neige.



21-12236 Avis de motion - adoption d'un Règlement fixant le taux de taxes, de compensations, le taux d'intérêt sur les comptes dus et le paiement des comptes par versements

Richard B. Dubé, conseiller au siège no 4 donne avis de motion dans le but de déposer un règlement à une prochaine réunion, ayant pour objet de fixer les taux des taxes foncières générales et de secteurs, les tarifs de compensation pour les services d'égouts, des matières résiduelles, de vidange des fosses septiques, de déneigement et de la police, le taux d'intérêt sur les comptes dus et le paiement des comptes par versements.

21-12237 Avis de motion et dépôt d'un Règlement amendant le Règlement numéro 171 portant sur les jours et les heures des séances du conseil

Je Claudia Beaulieu, conseillère numéro 1, donne un avis de motion et dépose le projet de Règlement numéro 362 qui a pour objet d'amender le Règlement numéro 171 déterminant les jours et les heures des séances du conseil.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 362

AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 171 - DÉTERMINANT LES JOURS ET HEURES DES SÉANCES DU CONSEIL

ATTENDU QUE la première semaine du mois d'août est souvent période de vacances pour les élus et les officiers municipaux;

ATTENDU QU'il est préférable de reporter la séance ordinaire;

ATTENDU QU'il est aussi préférable de tenir les séances ordinaires plus tôt;

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du projet de règlement ont été donnés à la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2021 par Claudia Beaulieu, conseiller au siège no 1;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de _____, appuyé par _____, il est résolu unanimement que le règlement suivant, portant le numéro 362 soit adopté :

ARTICLE 1

L'article 2 est remplacé par le suivant :

La séance ORDINAIRE du conseil municipal de Saint-Honoré-de-Témiscouata est tenue le premier lundi de chaque mois, à dix-neuf heures trente (19h30).

ARTICLE 2

L'article 5 est remplacé par le suivant :

La séance ORDINAIRE du conseil municipal d'août est déplacée au 4^e lundi du mois d'août.

ARTICLE 3 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

21-12238 Période de questions

À 21 h 20, Andrée Dubé, mairesse, donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont, entre autres :

- Dates des séances du conseil 2022;
- La distribution des ordres du jour des séances du conseil. Un citoyen n'a pas reçu sa copie dans sa boîte postale;



- Compte rendu par les conseillers siégeant sur les différents comités et organismes :
 - o Richard B. Dubé et Andrée Dubé pour la CADL;
 - o Claudia Beaulieu pour la RIDT;
 - o Carole Desbiens pour les loisirs;
 - o Andrée Dubé pour la MRC et dossier RSG
 - o Andrée Dubé et Jocelyn Pelletier pour dossier Église

FERMETURE DE LA RÉUNION

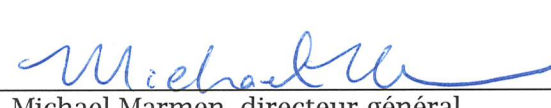
Il est 21 h 40 heures, Andrée Dubé, mairesse lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, _____, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».



Andrée Dubé, mairesse



Michael Marmen, directeur général

**LISTES DES COMPTES
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU
6 DÉCEMBRE 2021**

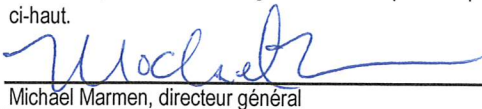
COMPTE DE NOVEMBRE 2021			
102	Laboratoire BSL	265,40	\$
112	Fonds de l'information Foncière	20,00	\$
120	MRC de Témiscouata	125,00	\$
136	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	9,20	\$
149	Fabrique Bulletin Paroissiale Secteur des Érables	-	\$
174	Journal Info Dimanche	128,78	\$
224	Régie intermunicipale des Déchets de Témiscouata	8 275,00	\$
255	Chambre de Commerce du Témiscouata	-	\$
311	Buroplus Citation	542,69	\$
315	Groupe CCL	270,40	\$
331	Les Sevices Kopilab	60,37	\$
334	Imprimerie Publicom	-	\$
338	Servitech	811,04	\$
357	Marché St-Ho	-	\$
403	Atelier de Soudure Laurier Plourde	27,96	\$
407	Brandt	-	\$
410	Sel Warwick	-	\$
411	Pièces d'autos Michaud Inc.	-	\$
422	Chauffage Rivière-du-Loup	4 183,02	\$
427	Surplus général Tardif	348,64	\$
439	Centre Routier 1994 inc.	-	\$
447	Peterbilt Atlantic	-	\$
460	Société coopérative agricole de Saint-Hubert	155,59	\$
468	Automoteur RDL inc	193,80	\$
477	Contruction BML	95 465,18	\$
485	Les Carrières Dubé & Fils	1 872,53	\$
491	Macpek	308,05	\$
493	Distributions Francis	172,46	\$
512	Les Entreprises 3 Roy inc.	2 530,60	\$
550	Les Entreprises Camille Ouellet et Fils Inc.	14 244,44	\$
563	Excavation SM	9 797,16	\$
568	Transport Guy Hamel	7 778,06	\$
587	Les Boisés Grande Fourche Inc.	1 781,26	\$
601	Sani Express	82,61	\$
607	Garage Dupuis	212,70	\$
612	Électricité SMP	327,83	\$
632	Buanderie Rivière-du-Loup	184,55	\$
642	Messer	73,13	\$
646	Carrefour du Camion	64,97	\$
679	Profix de l'Est	558,60	\$
686	Plomberies Marcel Thériault	324,23	\$
692	Martin Bastille	596,03	\$
730	Gestions G3L	274,83	\$
754	Vohl	98,00	\$
776	Pièces de Camion BSL	506,09	\$
799	Certified Laboratories	951,31	\$
1063	Robin Patoine	270,20	\$
1330	Atria (Servlink)	33,11	\$
1357	Fernand Laterreur	689,85	\$
1367	Michael Marmen	100,00	\$
1383	Émile Ouellet	577,75	\$
1387	Toromont Cat	235,56	\$
1406	Mélanie Hébert	312,44	\$
1419	Mécanique FC3	2 700,61	\$
	TOTAL DES FACTURES À PAYER DE NOVEMBRE 2021	158 541,03	\$

LISTES DES COMPTES
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU
6 DÉCEMBRE 2021

SALAIRES		
SALAIRE DE DE NOVEMBRE	48 571,22 \$	
REER Collectif	603,93 \$	
Avantages sociaux	5 450,02 \$	
CSST	745,11 \$	
ASSURANCES COLLECTIVES	1 445,69 \$	
TOTAL DES SALAIRES:	56 815,97 \$	56 815,97 \$
BELL CANADA:		
Bureau	207,78 \$	207,78 \$
HYDRO-QUEBEC:		
Edifice municipal	- \$	
Abri postal rue de la Gare	21,20 \$	
Étangs rue de la Gare	- \$	
Station pompage PP1 - Près du 51, rue Principale	- \$	
Station pompage PP2 - Près du 180, rue Principale	- \$	
Garage	- \$	
Poste incendie Saint-Honoré	- \$	
Poste incendie Saint-Honoré (Fournaise)	- \$	
Éclairage public	350,08 \$	
Croix lumineuse	21,20 \$	
Bibliothèque	- \$	
Parc 150e	- \$	
Loyer 99B	- \$	
Poste incendie de Saint-Pierre-de-Lamy	97,42 \$	
Local Association sportive	- \$	489,90 \$
VISA DESJARDINS		
Cellulaire voirie	44,22 \$	
Vidéotron	119,51 \$	
Achat divers pour le fete de l'Halloween	679,73 \$	
Hotel pour Congrès FQM maire à Québec	201,31 \$	
Mallage (Mistral et ordre du jour+Halloween+élection)	184,23 \$	1 229,00 \$
AUTRES COMPTES PAYÉS PENDANT LE MOIS		
Frais de banque	127,05 \$	
Postes Canada (Achat timbres autres)	646,44 \$	
Ministre des finances (2e versement Police)	20 702,00 \$	
SAAQ - (Enregistrement souffleur 2021-2022)	301,87 \$	
Villa Saint-Honoré (Subvention promise depuis 2019 - réserve eau feu)	80 000,00 \$	
Club Cabgym	250,00 \$	
Fleur de Lys du Témiscouata	100,00 \$	
Rénovation domiciliaire ou remboursement de taxes	5 670,47 \$	107 797,83 \$
Total des dépenses payées pendant le mois:		166 540,48 \$
TOTAL DES DÉPENSES:		325 081,51 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS :

Je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites ci-haut.


Michael Marmen, directeur général

Le 6 décembre 2021 